

Challuy, le 17 Novembre 2018

MSZ

Monsieur Dominique LAPREVOTTE

Commissaire Enquêteur

Mairie

33 Place de l'Eglise

58240 SAINT- PIERRE- LE- MOUTIER

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver, ci-joint, mes observations relatives à l'enquête publique se rapportant à l'installation des aérogénérateurs d'électricité situés sur les communes de Saint- Pierre- le- Moûtier et de Langeron.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations les plus respectueuses.

Berthuy

Monsieur Michel

58000 CHALLUY

P.3. 1

MSZ
Lettre + contribution 1-6-1 page
LCS 99

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Lorsqu'il branche son téléviseur, son ordinateur, son lave-vaisselle ou recharge la batterie de sa voiture, le consommateur d'électricité se moque éperdument de savoir si le vent souffle. De ce fait, les éoliennes ne sont pas de nature à régler les problèmes des consommateurs que seule l'inconscience anime.

Mais, mais, un KWH d'électricité produit par les aérogénérateurs évite le gaspillage de pétrole, de gaz, de charbon, d'uranium (qui plus est importés, ce qui aggrave le déficit de la balance commerciale) et par voie de conséquence évite la production de CO2 et de SO2 (qui se transformera en SO3 puis H2SO4, rien que des produits excellents pour la nature et la santé), mieux encore, de déchets nucléaires.

Pour ces simples raisons, je suis favorable à l'installation des aérogénérateurs d'électricité.

S'opposer à l'installation d'aérogénérateurs d'électricité, c'est vouloir gaspiller, piller les réserves d'énergies fossiles et nucléaire non renouvelables, disponibles sur terre en quantités limitées.

Quels arguments, entre autres, utilisent les opposants ?

Le bruit ! Ainsi qu'indiqué dans ma lettre, je suis domicilié route de Lyon à Chailly. Les éoliennes généreraient plus de bruit que les véhicules des particuliers, des pompiers, de la police, des camions, des motocyclettes sans pot d'échappement, et que les trains de la ligne S.N.C.F. Nevers - Clermont Ferrand ? En outre, pour des raisons familiales, je connais bien les éoliennes du Plateau d'Ally (en Haute Loire, près de Brioude). L'argument du bruit est totalement fallacieux.

La dénaturation du paysage ! Les millions de tas de ferraille de toutes formes et de toutes couleurs montées sur pneumatiques qui polluent et tuent, sans compter ceux qui sont abandonnés dans la nature, les myriades de déchets divers laissés partout, les routes, les autoroutes, les lignes électriques, les lignes de chemin de fer etc. ne dénatureraient pas les paysages ? Ce qui passe pour laid un jour peut être une œuvre d'art le lendemain. La nouveauté dérange. De tels exemples sont innombrables (je n'en cite que 2 : la Tour Eiffel et le centre Pompidou). La dénaturation des paysages par les aérogénérateurs est l'argument d'esprits obtus.

Le massacre des oiseaux ! Si j'en crois le président de la L.P.O., les éoliennes françaises tueraient entre 1000 et 2000 oiseaux par an. La France ne possède ni statistique, ni estimation sur leur massacre par les chats, par contre, les Britanniques estiment que leurs chats tueraient 50 millions d'oiseaux par an. Les chats français seraient-ils différents ? Ainsi, pour les opposants aux éoliennes, que ces dernières tuent de 1000 à 2000 oiseaux par an constituerait un scandale alors que le fait des chats d'en tuer 50 millions, ne présenterait aucun inconvénient. Et la chasse et les voitures ? Au secours, Descartes revient.

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ».

